

M. le Directeur d'Eben-Hézer Lausanne
Dominique Praplan
Eben-Hézer Lausanne
Ch. de Rovéréaz 25
CP 163
1000 Lausanne 12

Lausanne, le 10 décembre 2014

Revendications du personnel des services généraux / demande de négociations

Monsieur le Directeur,

Le personnel d'Eben-Hézer Lausanne s'est réuni en assemblée générale le 8 décembre 2014. Cette assemblée générale a été précédée d'un certain nombre de séances de travail. Elle a permis au personnel des services généraux d'analyser et de faire connaître sa situation, d'élaborer un certain nombre de revendications et de décider l'ouverture d'un processus de négociation avec la Direction de l'institution. Nous ajoutons que l'ensemble du personnel réuni en assemblée générale est solidaire de la mobilisation des travailleurs/euses des services généraux d'Eben-Hézer Lausanne.

L'assemblée générale du 8 décembre 2014 a pris la décision de constituer une délégation pour mener la négociation spécifique sur les services généraux. Cette délégation comprend trois membres du personnel et une ou deux personnes de la Fédération syndicale SUD.

Nous sollicitons donc formellement un rendez-vous pour pouvoir ouvrir le dialogue sur les demandes émanant du personnel des services généraux. Vous pouvez prendre connaissance des revendications avancées moyennant la lecture de la résolution votée à l'unanimité moins quatre abstentions par l'assemblée générale du 8 décembre 2014. Nous vous la joignons donc en copie.

Pour la bonne forme, nous transmettons également copie de ce courrier et de la résolution à la CPP.

Nous nous permettons d'insister sur les délais pour ouvrir et faire aboutir la négociation demandée. Le personnel concerné aimerait que le dialogue soit entamé aussi vite que possible. Vous nous obligeriez en nous faisant connaître vos déterminations dans les meilleurs délais. Les travailleurs/euses attendent, fort légitimement, une solution rapide à leur situation.

Dans l'attente de vos déterminations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour la Fédération syndicale SUD

Arthur Auderset

Aristides Pedraza

Annexe : ment.

Copie : - Commission paritaire professionnelle de la CCT du social